

**COMITE HAUT-MARNAIS DE LA
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux adhérents,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le principe dérogatoire exposé en page 4 au point 1.2.4 de l'annexe concernant le décalage d'un exercice dans la comptabilisation de la cotisation du bureau national.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'association a opté pour la comptabilisation, dans des comptes de la classe 8, des contributions volontaires en nature. Leur chiffrage a été estimé pour chacun des bénévoles en fonction de leur investissement dans le fonctionnement du comité.

En l'absence d'éléments tangibles nous permettant de valider le nombre d'heures résultant de cette approche, nous avons apprécié sa fiabilité au regard de la démarche qui nous a été rapportée et de notre appréciation de l'éthique des personnes ayant contribué à ce chiffrage.

V. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de la Présidente et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

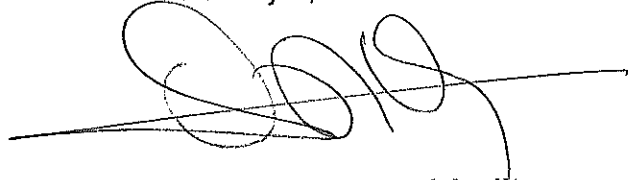
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 29 mars 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Pour la SAS Rocard Audit
Christophe ROCARD
Commissaire aux Comptes Associé**

Période clôturée au : 01-01-2015

Exercice du 01-01-2017 au 31-12-2017

BILAN ACTIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2017 à 12-2017			01-2018 à 12-2018
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Concessions, brevets					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Terrains		9.000,00		9.000,00	9.000,00
Constructions		140.313,82	29.580,10	110.733,72	116.657,50
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		37.647,42	36.572,33	1.075,09	810,12
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Matières premières approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits Intermédiaires & finis					
Marchandises					
Créances usagers et comptes rattachés		4.733,29		4.733,29	4.288,95
Autres créances		22.063,10		22.063,10	56.511,99
Legs & donations en cours de réalisation					
Capital souscrit, appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		386.139,39		386.139,39	465.958,67
Charges constatées d'avance		8.221,46		8.221,46	7.503,71
Charges à répartir / plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
Acceptés par les organes statutairement					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance-vie					
Dons en nature restant à vendre					

**Crowe Horwath™****Rocard Audit**

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com
R.C.S. Dijon 414 916 346

Période clôturée au : 01-01-2015

Exercice du 01-01-2017 au 31-12-2017

BILAN PASSIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2017	à 12-2017	01-2016	à 12-2016
Fonds associatifs sans droits de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Fonds de Réserves Générale			418.731,70		421.776,80
Réserves statutaires ou contractuelles			0,00		0,00
Réserves réglementées			0,00		0,00
Fonds de réserves pour Missions Sociales			0,00		234.030,16
Report à nouveau			0,00		0,00
			418.731,70		421.776,80
Fonds associatifs avec droits de reprise			0,00		0,00
Résultats sous contrôle de tiers financ.			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
			0,00		0,00
Produit émissions titres participation			0,00		0,00
Avances conditionnées			0,00		0,00
			0,00		0,00
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			23.604,00		20.385,00
			23.604,00		20.385,00
Fonds dédiés/Subvt de fonctionnement			0,00		0,00
Fonds dédiés sur autres ressources			0,00		0,00
			0,00		0,00
Emprunts obligataires convertibles			0,00		0,00
Autres emprunts obligataires			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit (			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers (3)			0,00		0,00
			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			34.063,34		45.215,97
Dettes sociales			26.758,94		26.072,51
Dettes fiscales			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			95.009,53		150.325,76
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
			155.831,81		221.614,24
Produits constatés d'avance (1)			0,00		0,00
Ecart conversion passif			0,00		0,00
			0,00		0,00
			541.986,05		660.730,94
TOTAL GÉNÉRAL			- 541.986,05		- 660.730,94

**Rocard Audit**

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

Période clôturée au : 01-01-2015

Exercice du 01-01-2017 au 31-12-2017

CPTE RESULTAT

Etablissement : CD052 LNCC-CD052

Plan/Compte	Type	01-2017	A 12-2017	01-2018	A 12-2018	Cpte4
Ventes de marchandises			4.891,89		3.430,48	- 4.891,89
Production vendue biens			0,00		0,00	0,00
Production vendue services			151.359,55		128.170,88	- 151.359,55
PRODUIT D'EXPLOITATION			156.251,44		128.601,36	- 156.251,44
Production stockée			0,00		0,00	0,00
Production immobilisée			0,00		0,00	0,00
PRODUCTION STOCKEE & IMMOBILISEE			0,00		0,00	0,00
Subvention d'exploitation			37.651,31		38.328,48	- 37.651,31
Reprise amortissements provisions & charges			0,00		0,00	0,00
Transfert de charges			3.045,70		4.063,03	- 3.045,70
Autres produits			318.504,19		307.740,55	- 318.504,19
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			359.201,20		346.132,06	- 359.201,20
ACHATS			56.112,88		49.299,88	- 56.112,88
Achats de marchandises			56.112,88		49.299,88	- 56.112,88
Variation de stock (marchandises)			0,00		0,00	0,00
Achats mat. prem & prest services			40.844,84		39.987,37	- 40.844,84
Variation de stock (mat.prem.approv.)			0,00		0,00	0,00
SERVICES EXTERIEURS			137.364,18		123.038,59	- 137.364,18
Services extérieurs & autres (a)			137.364,18		123.038,59	- 137.364,18
IMPOTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES			3.758,44		3.653,18	- 3.758,44
Impôts taxes & versements assimilés			3.758,44		3.653,18	- 3.758,44
CHARGES SOCIALES			32.285,63		28.481,22	- 32.285,63
Salaires & traitements			77.829,45		78.112,31	- 77.829,45
Charges sociales			32.285,63		28.481,22	- 32.285,63
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS / IMMOBILISATIONS			6.449,61		6.313,34	- 6.449,61
Dotations aux amortissements / immobilisations			6.449,61		6.313,34	- 6.449,61
Dotations provisions sur immobilisations			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions actif circulant			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions risques & charges			3.219,00		6.719,00	- 3.219,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS			9.668,61		13.032,34	- 9.668,61
Autres charges d'exploitation			218.730,80		378.264,87	- 218.730,80
AUTRES CHARGES			218.730,80		378.264,87	- 218.730,80
PRODUITS FINANCIERS			4.805,84		5.382,87	- 4.805,84
Produits financiers de participations			0,00		0,00	0,00
Produits val.mob. & créances actif immob			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts produits assimilés			4.805,84		5.158,85	- 4.805,84
Reprises s/provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
Différence positive de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement			0,00		226,82	0,00
CHARGES FINANCIERES			0,00		0,00	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilés			0,00		0,00	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS			183,55		311,83	- 183,55
Produits excep s/opérations de gestion (1)			183,55		311,83	- 183,55
Produits excep s/opérations de gestion (2)			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			50,88		7.633,22	- 50,88
Charges excep s/opérations de gestion (1)			50,88		7.633,22	- 50,88
Charges excep s/opérations de gestion (2)			0,00		0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			50,88		7.633,22	- 50,88



Crowe Horwath
Rocard Audit

Membre indépendant du Groupe Crowe Horwath International

1, rue de la République, Bât. B1

21000 DIJON

Tel : 03 80 40 40 40
rocardaudit@groupe-rocarn.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

Période clôturée au : 01-01-2015

Exercice du 01-01-2017 au 31-12-2017

CPTE RESULTAT

Etablissement : CD052 LNCC-CD052

Plan Comptes	Type	01-01-17	à 12-2017	01-2016	à 12-2016	CARRA
Report ressources non utilisées ex antérieurs		0,00		0,00		0,00
Engagements à réaliser/ressources affectées		0,00		0,00		0,00
Participation des salariés		0,00		0,00		0,00
Impôts sur sociétés		0,00		0,00		0,00
Resultat à corriger		0,00		0,00		0,00
Bénévolat		187.640,00		182.414,40		- 197.640,00
Prestations en nature		2.202,38		1.715,35		- 2.202,38
Dons en nature		1.249,68		103,50		- 1.249,68
TOTAL PRODUITS		201.092,02		184.233,25		- 201.092,02
Secours en nature		1.385,22		103,50		- 1.385,22
Mise à dispo gratuite de biens & services		2.068,80		1.715,35		- 2.068,80
Personnel bénévole		187.640,00		182.414,40		- 197.640,00
TOTAL CHARGES		201.092,02		184.233,25		- 201.092,02
(a) dont redevances sur crédit bail immobilier		0,00		0,00		0,00
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		0,00		0,00		0,00
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		0,00		- 7.333,00		0,00
(a) dont redevances sur crédit bail immobilier		0,00		0,00		0,00

 Crowe Horwath™

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

ANNEXE DES COMPTES 2017 LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE HAUTE-MARNE

TABLE DES MATIERES

1. Faits majeurs de l'exercice	3
1.1. Principaux évènements de l'exercice.	3
1.2. Principes comptables et dérogation.	3
1.2.1. Présentation des comptes	3
1.2.2. Cadre légal de référence	3
1.2.3. Changements de méthode	3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation	3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation	3
1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation	3
1.2.4. Dérogation comptable	4
1.3. Durée et période de l'exercice comptable	4
2. Informations relatives au bilan	4
2.1. Actif	4
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations	4
2.1.2. Immobilisations incorporelles	4
2.1.2.1. Principaux mouvements	5
2.1.3. Immobilisations corporelles	5
2.1.3.1. Principaux mouvements	5
2.1.3.2. Crédit-bail	5
2.1.4. Immobilisations financières	6
2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières	6
2.1.5. Tableau de variations des amortissements	6
2.1.5.1. Méthode d'amortissement	7
2.1.6. Evaluation des stocks	7
2.1.7. Créances	8
2.1.8. Détail de l'actif circulant	9
2.1.9. Produits à recevoir	9
2.1.10. Charges constatées d'avance	9
2.1.11. Valeurs mobilières de placements	10
2.2. Passif	11
2.2.1. Fonds associatifs	11
2.2.2. Provisions pour risques et charges	12
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges	13
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	14
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi	15
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectés	15
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	16
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés	17
2.2.5. Etat des dettes	17
2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés	17
2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales	18
2.2.8. Charges à payer	18
2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan	18
2.3. Tableau de suivi des legs	18
3. Informations relatives au compte de résultat	19
3.1. Compte de résultat	19
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitations	19
3.1.2. Charges et produits exceptionnels	19
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	20
3.1.4. Ventilation de l'effectif moyen des permanents	21

3.2. Contributions volontaires en nature	21
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	21
3.4. Crédit-Bail	22
3.5. Certification du nombre d'adhérents	23
3.6. Engagements hors bilan	23
3.6.1. Engagements reçus	23
3.6.2. Engagements donnés	23
4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	24
4.1.1. Définition des missions sociales	24
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	24
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux Campagnes d'Appel à la Générosité du Public	24
4.2. Informations sur les ressources	25
4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	25
4.2.2. Autres fonds privés	25
4.2.3. Subventions et autres concours publics	25
4.2.4. Autres produits	26
4.2.5. Reprises de provisions	26
4.2.6. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	26
4.3. Informations sur les emplois	27
4.3.1. Règles d'affectation des coûts directs et indirects	27
4.3.2. Missions sociales (actions réalisés directement et versements à d'autres organismes)	28
4.4. Frais de recherche de fonds	28
4.5. Frais de fonctionnement	28
4.6. Frais de Personnel	29
4.7. Dotations aux provisions	29
4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées	29
4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	30
4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	30
4.11. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées	30
4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public	31
4.13. Evaluation des contributions en nature	31

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux événements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Organisation d'un Relais pour la Vie en juin 2017

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le CER est établi conformément au règlement CRC n°2008-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 30 mars 2018 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février 2018.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				-
Immobilisations corporelles	186 888,00	791,00	718,00	186 961,00
Immobilisations financières				-
TOTAL	186 888,00	791,00	718,00	186 961,00

2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1

21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 913 343

2.1.2.1. Principaux mouvements

Principales acquisitions effectuées par l'association au cours de l'exercice :

NEANT

Principales sorties (cédées, mises au rebut...) effectuées par l'association au cours de l'exercice :

NEANT

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

Nature de l'immobilisation (en euros)	Investissements directs
Ordinateur portable Toshiba 791 €	oui

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Ordinateur portable de 2011 (mise au rebut) 718€

2.1.3.2. Crédit-bail / leasing : NEANT

Valeur d'origine (en euros)	Terrain	Construction	Installation Matériel	Autres
Amortissement				
cumul exercices antérieurs				
dotation de l'exercice				
TOTAL				

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocarn.com

R.C.S. Dijon 414 916 349

2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières : NEANT

<i>Types d'immobilisations (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
TOTAL				

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Amort.immob. incorporelles Amort.immob.corporelles	60 420,00	6 450,00	718,00	66 152,00
TOTAL	60 420,00	6 450,00	718,00	66 152,00

 Crowe Horwath

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1

21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

2.1.5.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Mode Linéaire	DUREE
Logiciel	"	3
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	25
Bâtiment façade & ravalement	"	15
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	25
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	15
Aménagement & agencements des bureaux	"	10
Aménagement des bureaux chauffage	"	15
Aménagement des bureaux plomberie	"	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	15
Matériel de Bureau	"	3
Matériel de Transport	"	4
Conteneurs	"	3
Matériel Informatique	"	3
Mobilier de Bureau	"	5

2.1.6. Evaluation des stocks NEANT

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte-clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

La documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks. Ils font l'objet d'une comptabilisation en charges de l'exercice.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée et comptabilisée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.



Crowe Horwath

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1

21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut (en euros)	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant	35 017,00	35 017,00	
Créances clients et comptes rattachés	4 733,00	4 733,00	
Autres	22 063,00	22 063,00	
Charges constatées d'avance	8 221,00	8 221,00	
TOTAL	35 017,00	35 017,00	

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

 **Crowe Horwath**
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International
11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com
R.C.S. Dijon 414 915 345

2.1.8. Détail de l'actif circulant

Créances (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité des créances		
		à moins 1 an	entre 1 an et 5 ans	à plus 5 ans
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	4 733,00	4 733,00		
Personnel				
Sécurité Sociale et autres organismes				
Etat et autres collectivités publiques				
Legs et dons à recevoir du Siège	4 362,00	4 362,00		
Legs et donations en cours (RUP)				
Débiteurs divers	1 321,00	1 321,00		
Autres créances				
Produits à recevoir	16 380,00	16 380,00		
Charges constatées d'avance	8 221,00	8 221,00		
TOTAL	35 017,00	35 017,00		

2.1.9. Produits à recevoir

Ventes	138.00
Subventions	1 580.00
Quêtes	2 060.00
Subvention verre SDEM	12 253.00
Charges copropriété	286.00
Tickets restaurants	63.00

TOTAL **16 380.00 €**

2.1.10. Charges constatées d'avance

Fournitures de bureau	309.00
Essuie mains	1 298.00
Achats pour manifestations	3 448.00
Timbres	1 864.00
Location photocopieur	28.00
Location Dyatons	25.00
Assurances	979.00
Abonnement JHM	270.00

TOTAL **8 221.00 €**



Crowe Horwath

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt S&T, B1

21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 348

2.1.1.1. Valeurs mobilières de placements, comptes à terme et livrets

Nature des Placements (en euros)	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2017 (1)	Valeur boursière au 31/12/2017 (2)	Plus ou moins value latente (3)=(2)-(1)	Provision pour dépréciation (4)=(2)-(1)	(+) Values réalisées	(-) Values réalisées
Compte : 5030 ACTIONS • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)						
Compte : 5060 OBLIGATIONS • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations						
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A COURT TERME						
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie • Sicav & Fonds Communs Monétaires						
COMPTE : 512XXXXX ET 517XXXXX						
Comptes à Terme et comptes sur livrets	111 465,00					
Livrets A	234 753,00					
Livrets B						
TOTAL	346 218,00					

Crowe Horwath™

Rocard Audit

Membre du réseau de Crowe Horwath International

41, Bd Gambetta Bât. B1

21000 Dijon

tel. 03 80 74 93 20 Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 915 345

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE 2017

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2016	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2017
Fonds propres				
10220000 - Fonds de dotation (1)				
10630000 - Fonds de réserve statutaire				
10650000 - Fonds de réserve générale	421 777	3 045		418 732
10688400 - Fonds de réserve pour missions spécifiques	234 030	234 030		
11000000 - Report à nouveau créateur				
11900000 - Report à nouveau débiteur				
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice 2016 (2)	- 237 075	- 237 075		- 56 201
Résultat de l'exercice				
Autres Fonds associatifs				
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				
13100000/13900000 - Subventions d'investissement				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	418 732			362 530

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultat 2016 à affecter excédent ou déficit



Crowe HorwathTM

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt 844, B1

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

 **Crowe Horwath™**
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International
11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-roc card.com
R.C.S. Dijon 414 916 346

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions (*)
	CN° : 15	CN° 681 500	CN° 781 500	CN° : 15	- Nature de l'obligation provisionnée - Estimation financière (hypothèse ayant conduit l'estimation) - Échéance attendue
15110000 provision pour litige					
15160000 provision pour risque d'emploi					
15180000 autres provisions pour risques					
15300000 provision pour pension et obligations similaires	20 385,00	3 219,00		23 604,00	IDR
TOTAL	20 385,00	3 219,00		23 604,00	

(*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnité de départ à la retraite	23 604,00		23 604,00

▪ Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.



Crowe Horwath

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1

21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi : NEANT

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

(en euros)		Situations		Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources		Année	Montant						
Subvention									
	sous-total								
Subvention provenant du Siège									
	sous-total								
TOTAL									

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés : NEANT

(en euros)	Situations	Montant initial		Affectation initiale (1)	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
		Année	Montant					
Ressources								
Dons manuels								
	sous-total							
Legs et donations								
	sous-total							
TOTAL								

(1) Affectation exemple : recherche



Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1

21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 345

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés : NEANT

Concerne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices.

2.2.5. Etat des dettes

<i>Dettes (en euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré d'exigibilité du passif</i>		
		<i>Échéances à moins 1 an</i>	<i>Échéances entre 1 an et 5 ans</i>	<i>Échéances à plus 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 063,00			
Dettes fiscales et sociales	26 759,00			
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	95 009,00			
Legs et donations en cours (RUP)				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	155 831,00			

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

• Comptes fournisseurs	9 126 €
• Comptes factures non parvenues	24 937 €
TOTAL	34 063 €

 **Crowe Horwath™**
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International
 11, Bd Rembrandt Bât. B1
 21000 Dijon
 Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com
 R.C.S. Dijon 414 918 345

2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales

• Organismes sociaux	
URSSAF /Pole Emploi	9 190 €
Caisse de retraite	2 170 €
Caisse de prévoyance et Mutuelle	862 €
TOTAL	12 222 €

• Taxes dues sur les rémunérations	
Formation professionnelle	427 €
TOTAL	427 €

• Dettes concernant les congés payés	
Dettes congés à payer	10 079 €
Prov. charges sociales s/dettes congés à payer	4 030 €
TOTAL	14 109 €

2.2.8. Charges à payer

- Charges à payer diverses	10 498 €
- Charges à payer recherche	84 511 €
TOTAL	95 009 €

2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan NEANT

2.3. Tableau de suivi des legs : NEANT

<i>Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice</i>	<i>Legs et donations à recevoir</i>	<i>Solde des legs et donations en début d'exercice (475)</i>	<i>Legs et donations reçus (encaissement)</i>	<i>Décassements et virements pour affectation définitive</i>	<i>Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)</i>
TOTAL					

 Crowe Horwath
Rocard Audit
 Membre indépendant de Crowe Horwath International
 11, Bd Rembrandt Bât. B1
 21067 Dijon
 Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
 rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

2. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ventes	4 892
Prestations de services et produits d'activités annexes	151 359
Subventions et parrainage	37 651
Cotisations	25 368
Dons	202 106
Legs et donations	91 030
Autres produits	3 046
TOTAL	515 452 €

3.1.2. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel est d'un montant de 133 Euros

Il se compose de produits exceptionnels d'un montant de 183 Euros
Correspondant à Régularisation frs 9€ ; à recevoir tickets restaurant 63€ ; aides aux malades soldées exercices antérieurs 112€.

Et de charges exceptionnelles d'un montant de 51 Euros
Correspondant à majorations Guso 46€ ; faux billet 5€.

 Crowe Horwath™
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International
11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com
R.C.S. Dijon 414 916 248

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
ADMINISTRATEURS ELUS	18			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....				
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS"	2	450	0,27	6588,00
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
BENEVOLES DE TERRAIN				
(y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales)	20	600	0,36	8784,00
- Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc....	20	400	0,24	5856,00
- Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...	320	9600	5,84	140544,00
- Organisation de manifestations	1	50	0,03	732,00
- Communication, démarches auprès des médias	15	1200	0,73	17568,00
- Ventes au profit du CD				
- Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
- Quête sur la voie publique ou à domicile				
- Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
- Autres : Relais pour la Vie à Montier en Der en Juin 2017	100	1200	0,73	17568,00
TOTAUX	496,00	13 500,00	8,20	197 640,00

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=14,64 € (nbre heure équivalent temps plein x14.64 €), ou renseigné par le calcul de GABES



Rocard Audit

Membre indépendant de Crove Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1

21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax: 03 80 74 98 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 915 346

3.1.4. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	Nombre de personnes	nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	3	4 881	2,681868132
Personnel mis à disposition			
CES et/ou Autres...			

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant en euros
Dons en nature	Abandon marchandises	1 385,00
Dons en prestations	Abandons frais	2 067,00
Dons bénévolat	13500 h x 14,64	197 640,00
TOTAL		201 092,00

L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

NEANT

 **Crowe Horwath**
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International
 11, Bd Rembrandt Bât. B1
 21000 Dijon
 Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com
 R.C.S. Dijon 414 916 348

3.4. Crédit-bail : NEANT

Retraitements des crédits-bails					
	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	TOTAL
Valeurs d'origine					
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
sous-total					
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
sous-total					
Redevances restant à payer					
- à un 1 au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total					
Valeur résiduelle					
- a 1 an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total					
Montants pris en charge dans l'exercice					

 Crowe Horwath™

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20

rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

3.5. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à

3 171 membres

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

3.6. Engagements hors bilan

3.6.1. Engagements reçus NEANT

- Legs et donations (ne concerne que les Comités RUP)

Legs nets à réaliser (en euros)	2017
Acceptés par les organes statutairement compétents	
Autorisés par l'organisme de tutelle	
Non-opposition de l'organisme de tutelle	
Assurance-vie	

- Autres

3.6.2. Engagements donnés

NEANT

 Crowe Horwath
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International
11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com
R.C.S. Dijon 414 916 346

4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

NEANT

 Crowe Horwath

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 345

4.2. Informations sur les ressources

4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Montant en Euros
Manifestations	146 913,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	3 856,00
Prestations et autres ventes	5 102,00
Activités de récupération	380,00
Produits financiers	4 805,00
Autres produits affectés aux missions sociales	
TOTAL	161 056,00

4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affecté aux missions sociales.

AUTRES FONDS PRIVES	Montant en Euros
Mécénat	3 000,00
Parrainage et recherche partenariat	11 743,00
TOTAL	14 743,00

4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	Montant en Euros
Etat	
Cee	
Collectivités locales	5 386,00
Autres organismes	
Autres subventions affectées aux missions sociales	20 522,00
TOTAL	25 908,00

 **Crowe Horwath**
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com
R.C.S. Dijon 414 918 345

4.2.4. Autres produits

AUTRES PRODUITS	Montant en Euros
Cotisations	25 368,00
Autres produits d'activités annexes et prestations	
Transfert de charges	3 046,00
Produits exceptionnels	183,00
TOTAL	28 597,00

4.2.5. Reprises de provisions NEANT

Il s'agit de reprise sur les provisions
d'un montant deeuros

4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs NEANT

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	Montant en Euros
Report de ressources sur subventions affectées	
Report de ressources sur dons manuels affectés	
Report de ressources sur legs & donations affectés	
TOTAL	0

 **Crowe Horwath**
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International
 11, Bd Rembrandt Bât. B1
 21000 Dijon
 Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com
 R.C.S. Dijon 414 918 345

4.3. Informations sur les emplois

4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects :

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie. La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante : les pourcentages de répartition ont été conservés par rapport à l'exercice précédent et garde un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'Administration en date du 14 décembre 2017.

(Seul les frais répartis sont à indiquer dans le tableau ci-dessous)

CHARGES INDIRECTES REPARTIES	Total	Missions Sociales	Frais d'Appel	Frais de fonctionnement
Papier ramettes	276	276		
Enveloppes	373		373	
Photocopies	1775	1775		
Affranchissement	3 157		3 157	
Carburant	538	522		16



Rocard Audit

Membre indépendant du Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 913 343

4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

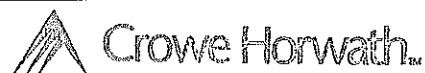
MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	Montant en Euros
Actions pour les malades	130 468,00
Actions d'Information, Prévention, Dépistage	35 239,00
Actions de Formation	2 585,00
Actions de Recherche	118 166,00
Actions Autres	
TOTAL	286 458,00

4.4. Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de 177 413 euros

4.5. Frais de fonctionnement

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Montant en Euros
Frais d'information et de communication	5 185,00
Frais de gestion	68 952,00
Frais formation administrative	27,00
Impôts et taxes	3 756,00
Cotisation statutaire 10%	24 886,00
Charges financières	296,00
Dotations aux amortissements	6 450,00
Charges exceptionnelles	
TOTAL	109 552,00



Crowe Horwath™

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon

Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346

4.6. Frais de Personnel

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades	5 222 euros
- Actions d'information de prévention et de dépistage	15 666 euros
- Actions de formations	2 089 euros
- Actions de recherche	3 133 euros
- Communication	4 178 euros
- Frais d'appel aux dons et legs	42 822 euros
- Frais de fonctionnement	37 002 euros

4.7. Dotations aux provisions

Il s'agit de dotations aux provisions IDR d'un montant de 3 219 euros.

4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées NEANT

ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	Montant en Euros
Engagement à réaliser sur subventions affectées	
Engagement à réaliser sur dons manuels affectés	
Engagement à réaliser sur legs donations affectés	
TOTAL	

 Crowe Horwath™
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International
11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com
R.C.S. Dijon 414 916 346

4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public (en euros)							
Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotation brute	dotation à neutraliser
2012	Récapitulatif	133 774,98		86 000,00		5475,31	3755,31
2014	Récapitulatif	1571,16				314,23	314,23
2016	Récapitulatif	6700,00				446,22	446,22
2017	Portable toshiba	790,80			790,80	210,86	210,86
TOTAL		142 836,94		86 000,00	790,80	6 446,62	4 726,62

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements. Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à 197 680 €.

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1^{er} janvier 2017 263 495 €, des ressources collectées auprès du Public au cours de l'exercice, 451 193 € et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public 517 008 €.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public NEANT

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par les tiers financeurs. Cette variation s'élève à, dontd'engagement, etde reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 2.2.4.2)

4.13. Evaluation des contributions volontaires en nature

(Cf. 3.1.3 et 3.2)

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement »

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Bénévolat	Prestations en nature	Dons en nature
Missions Sociales	14 640,00		
Frais de recherche de fonds	176 412,00		
Frais de fonctionnement	6 588,00	2 067,00	1 385,00
TOTAL			
	197 640,00	2 067,00	1 385,00

 Crowe Horwath
Rocard Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International
11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupes-rocato.com
R.C.S. Dijon 414 915 345

Synthèse du compte d'emploi des ressources

COMITÉ DE HAUTE-MARNE - Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 - arrêté à fin Décembre 2017

EMPLOIS	Emplois de 2017 = compte de résultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017 (4)
1-MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		
1.1 Réalisation en France	286459,53	273659,53	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	451193,47	283495,00
Actions réalisées directement	286459,53		1.1 Dons et legs collectés	280136,19	451193,47
Versements à d'autres organismes agissant en France	109034,51		Dons manuels non affectés	195654,07	
	177425,02		Dons manuels affectés	8451,88	
			Legs et autres libéralités non affectés	91030,24	
			Legs et autres libéralités affectés	0,00	
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	161057,28	
Actions réalisées directement	0,00	151922,42			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	177413,60				
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	177346,45				
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	67,15				
3- FONCTIONNEMENT GENERAL	109551,36				
	0,00	521371,30			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	573424,49		2- AUTRES FONDS PRIVES	14743,35	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	3219,00		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	25907,96	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0,00		4- AUTRES PRODUITS	26697,25	
			I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	52042,03	
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00		II- REPRIS DES PROVISIONS	0,00	
V- TOTAL GENERAL	576643,49		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00	
V- Part acquiescées brutes de l'exercice financées par les ressources coll.aup. public		790,80	IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DÉDIÉS)	0,00	
V- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées		5153,60	V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		517008,50	VI- TOTAL GENERAL	56201,46	0,00
				576643,49	
			VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		
			PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	14640,00		Bénévolat	197640,00	
Frais de recherche de fonds	184395,22		Prestations en nature	2202,36	
Frais de fonctionnement et autres charges	2066,80		Dons en nature	1249,66	
					517008,50
					197679,97



Crowe Horwath

Rocard Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

11, Bd Rembrandt Bât. B1
21000 Dijon
Tel : 03 80 74 14 34 - Fax 03 80 74 93 20
rocardaudit@groupe-rocard.com

R.C.S. Dijon 414 916 346